

# *Guide du parent*

## *Camp de jour de Saint-André-Avellin*

*Été 2020*

*Du 29 juin au 14 août 2020*

## MISSION DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour de Saint-André-Avellin vise à offrir aux enfants, âgés de 4 à 12 ans, des expériences de loisirs variées en groupe, dans un environnement récréatif, accessible, sécuritaire, éducatif et enrichissant. Il a aussi pour objectif d'assurer l'inclusion de tous les enfants, incluant ceux vivant avec un handicap diagnostiqué.

Les activités du camp de jour ont lieu sur les terrains et parcs municipaux, à proximité du Complexe Whissell. Chaque année, une équipe de moniteurs dévoués veille à la sécurité des enfants et organise une pléiade d'activités les plus amusantes et éducatives les unes que les autres. En les inscrivant à notre camp de jour, vous leur donnez accès un environnement enrichissant, qui contribuera, nous en sommes persuadés, à parsemer leur période estivale de moments mémorables.

# Table des matières

<b><i>Présentation de l'équipe</i></b>	<b>4</b>
→ L'équipe de coordination	4
→ Les animateurs	4
→ Les accompagnateurs	4
→ Les aides-moniteurs	4
<b><i>Fonctionnement</i></b>	<b>5</b>
→ Coordonnées utiles	5
→ Horaire et lieu	5
→ Arrivée, départ et retard	6
→ Service de garde	6
→ Chandails à l'effigie du camp	6
→ Médicaments	7
→ Enfant malade	7
→ Micro-ondes	7
<b><i>Dans mon sac à dos</i></b>	<b>7</b>
→ À tous les jours j'apporte	8
→ NE PAS apporter au camp de jour	8
→ Identification du matériel	8
<b><i>Programmation</i></b>	<b>9</b>
→ Thématique de l'été	9
→ Horaire typique	9
→ Piscine	9
→ Les sorties	10
→ Les journées spéciales	10
→ Fête de fin d'été	10
<b><i>Code de vie</i></b>	<b>11</b>
→ Code de vie du camp de jour	11
→ Gestion de la discipline	11

# *L'équipe du camp*

## *Le directeur de l'Animation culturelle, des loisirs et des sports*

Le camp de jour de Saint-André-Avellin est un service qu'offre la Municipalité de Saint-André-Avellin. L'organisation de ce camp est confiée au directeur de l'Animation culturelle, des loisirs et des sports. La majorité des activités du camp se déroule au Complexe Whissell. Le directeur et la chef de camp veillent au bon déroulement et au suivi constant du camp de jour.

## *La chef de camp*

La chef de camp est la personne responsable sur le terrain. C'est elle qui veille au bon déroulement du camp de jour. Elle coordonne et supervise le travail des moniteurs et elle les supporte dans leurs tâches auprès des enfants, pendant toute la durée du camp.

## *Les accompagnateurs*

Les accompagnateurs sont des personnes-ressources qui viennent prêter main-forte à l'équipe pour soutenir les enfants ayant des besoins particuliers. Ils apportent leur soutien, comme par exemple, dans la gestion des crises qui peuvent se produire.

## *Les moniteurs*

Le camp de jour de Saint-André-Avellin compte sept moniteurs qui suivent tous une formation. Les moniteurs sont responsables de l'animation et de la sécurité des enfants. Tous les moniteurs sont responsables d'un groupe d'enfants avec lequel ils créent des liens durant l'été.

## *Les aide-moniteurs*

Chaque été, quelques aide-moniteurs se joignent à l'équipe du camp de jour pour assister et aider les moniteurs avec les enfants. Les aide-moniteurs contribuent à la préparation du matériel et à la supervision des groupes.

# Fonctionnement

## Coordonnées utiles

Pour toute question ou pour toute autre information relative au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe de coordination du camp de jour.

### Directeur de l'Animation culturelle, des loisirs et des sports

Claude St-Jean

Tél. : 819 981-0039

Courriel : [claudestjean@st-andre-avellin.com](mailto:claudestjean@st-andre-avellin.com)

### Chef de camp

Nom : information à venir

Tél. :

Courriel :

\* \* \* \* \*

Site web : [ville.st-andre-avellin.qc.ca](http://ville.st-andre-avellin.qc.ca)

Page Facebook : [facebook.com/SaintAndreAvellin](https://facebook.com/SaintAndreAvellin)

## Horaires et lieu

Le camp de jour se déroule de **9 h à 15 h 30** et il est situé au **COMPLEXE WHISSELL**, (530, rue Charles-Auguste-Montreuil) à Saint-André-Avellin.

Les parents doivent déposer et venir chercher leurs enfants en passant par la porte marquée « **Entrée des joueurs** », qui est située à l'arrière du complexe. Elle sera identifiée comme suit :

**« ENTRÉE CAMP DE JOUR »**

## *Arrivée, départ et retard*

Par souci de sécurité, le parent doit **toujours accompagner son enfant** à son arrivée au camp et se présenter à la chef de camp ou à un moniteur. Si vous déposez votre enfant sans nous aviser, le camp se déchargera alors de toute responsabilité si votre enfant ne se présente pas.

Lors du départ, le parent doit **obligatoirement avertir un moniteur ou la chef de camp** du départ de son enfant. Le parent est responsable de venir chercher son enfant à l'intérieur du Complexe Whissell. Un enfant ne peut sortir du bâtiment pour aller rejoindre son parent, à moins d'une autorisation écrite. Seules les personnes autorisées à venir chercher votre enfant pourront repartir avec celui-ci.

Si vous arrivez en retard au camp de jour, il est de **votre responsabilité** de confier votre enfant à son moniteur. Vous pourrez vous informer auprès d'un membre de l'équipe qui vous indiquera l'endroit où se trouve le groupe de votre enfant.

## *Service de garde*

Le service de garde du camp de jour est ouvert de **7 h à 9 h** et de **15 h 30 à 17 h 30**. **L'enfant doit être préalablement inscrit.** Une feuille vous sera remise lors de son inscription et celle-ci doit nous être remise lors de la première journée. **Si votre enfant est présent lors de la prise de présence, vous serez facturé.** Pendant le service de garde, le code de vie du camp de jour, ainsi que les règlements généraux, doivent être respectés. Les mêmes mesures disciplinaires seront appliquées pour tout écart de comportement. Le **coût est de 7 \$ par jour**, par enfant et le montant est payable tous les vendredis en argent comptant ou par carte de débit auprès de notre préposée à l'accueil, Katy Desjardins, au bureau d'accueil du Complexe Whissell.

## *Chandails à l'effigie du camp*

Tous les enfants recevront un chandail du camp de jour lors de la première sortie. **Le port du chandail est obligatoire** lors des sorties et il est fortement conseillé d'identifier le chandail de votre enfant.

## *Médicaments*

Dans le cas où un animateur doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit **obligatoirement remplir et signer** le formulaire «gestion de médicaments au camp de jour». De plus, le médicament doit être dans sa bouteille d'origine avec la prescription.

## *Enfant malade*

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifierait au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone.

## *Micro-ondes*

Le camp de jour offre la possibilité aux enfants d'apporter des repas à réchauffer à tous les jours, **sauf les jours de sortie**. Il est possible toutefois que l'on demande aux enfants d'apporter un repas froid, selon les activités organisées dans la semaine. S'il y avait un changement, les parents en seraient avisés préalablement.

## *Vêtements et accessoires proscrits*

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à **éviter** au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et, selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain en vue d'être conforme.

- Les sandales de type gougounes et les ballerines qui ne tiennent pas aux pieds.
- Les vêtements et accessoires portant des inscriptions, des images ou des logos vulgaires/discriminatoires.
- Les vêtements ou accessoires inconvenables.
- Tout objet dangereux (allume-feu, couteau, objet pointu ou coupant).

# *Dans mon sac à dos*

## *À tous les jours j'apporte...*

### *Dans mon sac à dos*

- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Bouteille d'eau
- Chapeau/casquette
- Bons souliers de marche

### *Dans ma boîte à lunch*

- Repas
- 2 collations santé (au minimum)
- Un sachet de glace type «Ice-Pak»

## *Attention aux allergies!*

*Pour réduire le risque de contamination, nous vous demandons d'éviter les aliments contenant des noix et des arachides.*

## *NE PAS apporter au camp de jour*

- Argent de poche, objets précieux
- Médicaments non prescrits
- Bouteille en verre
- Objets dangereux, pointus ou coupants
- Téléphone cellulaire ou gadget électronique

## *Identification du matériel*

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.



# Programmation

## Thématique de l'été

Cet été, la thématique du camp de jour sera *Redécouvrons notre village!*

Tout au long de l'été, notre équipe fera découvrir des lieux, des sentiers, des emplacements inusités aux enfants. Quel plaisir de redécouvrir notre village et de faire partager ses secrets aux petits campeurs!

## Horaire type

Période	Activité
9 h à 9 h 20	Rassemblement, chanson, petit jeu d'équipe (causerie), annonce
9 h 20 à 10 h 20	Activité
10 h 20 à 10 h 40	Collation
10 h 40 à 12 h	Activité
12 h à 12 h 45	Dîner
12 h 45 à 13 h	Rassemblement, préparation pour la piscine
13 h à 14 h 50	Piscine/jeu/ film
14 h 50 à 15 h 05	Sortie de la piscine, changement de tenue
15 h 15 à 15 h 30	Déplacement de la piscine au camp, rassemblement, distribution de document

Un horaire détaillé, avec chaque activité et local utilisé, selon le groupe de votre enfant, sera affiché à la porte « Entrée des joueurs » à l'arrière du complexe

## Piscine

Nous allons à la piscine tous les après-midis, lorsque la température le permet. Une surveillance accrue de toute l'équipe du camp de jour, ainsi que de deux sauveteurs, assurent la sécurité de votre enfant. Pour pouvoir accéder à la partie plus creuse, les enfants doivent passer un test et ce sont nos sauveteurs, et seulement eux, qui décident si l'enfant est apte ou non à y aller.

Pour les enfants qui ne savent pas nager ou qui ont de la difficulté dans la partie peu profonde de la piscine, **le parent est responsable de fournir une veste de sauvetage ou des flotteurs**, sans quoi l'enfant sera privé de baignade.

## *Les sorties*

Le camp de jour organise deux sorties durant l'été. Ces sorties sont payantes et elles ne sont pas incluses dans le tarif d'inscription.

Avant chaque sortie, un document d'information sera envoyé par courriel au parent et une version papier sera également remise à votre enfant. Pour l'inscrire à la sortie, il est important de rapporter la feuille dûment signée et les frais d'inscription avant la date indiquée. Lors de la sortie, pour des raisons de sécurité, **le port du chandail à l'effigie du camp de jour est obligatoire.**

### **Important :**

- Les enfants de la maternelle 4 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un parent pendant ces sorties.
- Puisque tout le personnel participera à la sortie, le camp de jour sera fermé les jours de sortie.

➡ Il est important de respecter l'heure de départ mentionnée sur le document d'information pour chaque sortie.  
Notez que les heures varient d'une semaine à l'autre et que nous ne pourrons pas attendre les retardataires.

Mercredi 8 juillet : Super fête Marius-Fournier, Saint-André-Avellin (coût inclus dans les frais d'inscription)

Vendredi 24 juillet : Parc National de Plaisance

Vendredi 7 août : Centre touristique du Lac Simon à Duhamel

## *Les journées spéciales*

Durant l'été, le camp de jour organise quatre journées spéciales / thématiques. Réparties aléatoirement durant les sept semaines, vous serez informés de leur date d'avance, par courriel, et une version papier vous sera aussi remise par l'entremise de votre enfant. Nous comptons sur vous pour assurer la participation de votre enfant lors de ces journées mémorables.

## *Fête de fin d'été*

Comme chaque année, nous célébrons la fin du camp de jour en organisant une journée spéciale. Cette journée ou soirée importante aura lieu le **vendredi 9 août, au Complexe Whissell**. Avec l'aide des enfants, nous planifierons cette soirée, selon leurs intérêts.

# Code de vie

## Quand je suis au camp de jour, je...

- respecte les autres enfants et les animateurs tant dans mes paroles que dans mes gestes;
- respecte le matériel et les lieux du camp;
- respecte les règles et le code de vie du camp;
- demeure sous la supervision de mon animateur et je l'avise avant de quitter le camp à la fin de la journée.

## Gestion de la discipline

L'échelle des sanctions présentée demeure un guide qui sera utilisé par les animateurs du camp de jour. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

### Degré de gravité :

#### **MINEUR**

Actions posées : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

#### Escalade des sanctions

1. Avertissement verbal
2. Discussion avec l'animateur
3. Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur
4. Retrait ou non-participation à une activité
5. Rencontre avec un superviseur et appel aux parents, selon la situation
6. Avis disciplinaire et rencontre avec les parents
7. Expulsion d'une journée\*

### Degré de gravité :

#### **MAJEUR**

Actions posées : violence physique, bris de matériel, crise de rage ou tout acte compromettant la sécurité des autres ou sa propre sécurité.

#### Escalade des sanctions

1. L'enfant est retiré de son groupe :
  - Rencontre avec l'animateur et un superviseur
  - Rencontre avec les parents
  - Selon la gravité de l'action : avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées\*
2. Expulsion définitive du camp de jour\*

### \*Suspension et expulsion

- La sanction sera effective **immédiatement** et la suspension sera automatiquement appliquée pour la **journée du lendemain**. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.

**Aucun remboursement** ne sera effectué pour les suspensions et les expulsions.